

Assises de la filière équine. À l'Écurie Seconde Chance, il y a une nouvelle vie après les courses

Depuis dix ans, l'Écurie Seconde Chance, installée à Combrée (Maine-et-Loire), aide à la reconversion des chevaux de course. Avec une belle réussite.



Sylvain et Amélie Martin (de chaque côté du cheval) et leur équipe s'évertuent à donner une nouvelle vie aux anciens chevaux de course. | OUEST-FRANCE

Ouest-France
Emmanuel ESSEUL.

Publié le 05/11/2019 à 18h00

« Déjà dix ans et dire que je ne pensais même pas en vivre au départ.

Aujourd'hui, nous sommes six à travailler ici. » À l'évocation de ses débuts en 2009, Sylvain Martin a les yeux qui s'écarquillent. Jamais il n'aurait imaginé pareille trajectoire. Mais la passion et le dévouement de cet ancien jockey amateur lui ont permis de vite convaincre deux mondes pas forcément proches au départ : le milieu hippique et celui de l'équitation.

Son idée ? Trouver une reconversion aux chevaux de course. De galopeurs plus précisément, lui étant un ancien jockey amateur. La plupart des équidés ont fini leur carrière, certains, pas suffisamment véloce, ne l'ont jamais commencée. Mais tous ont pour point commun d'avoir été chouchoutés jusque-là.

« On ne va pas chercher des chevaux en situation de détresse », précise Amélie Martin, épouse de Sylvain, qu'elle a rejoint dans cette aventure en 2013. **Ils vivent dans de très bonnes conditions, dans des écuries où ils sont très bien suivis. Et s'ils arrivent ici, c'est parce que les gens des courses nous ont contactés.** »

sauveruncheval.com : « la moitié de notre travail »

C'est d'ailleurs sur une demande de ceux-ci que le couple a décidé de diversifier son activité en 2013, en créant « sauveruncheval.com ». « **Aujourd'hui, cela représente la moitié de notre travail. Ce sont des chevaux qui ne correspondent pas à nos critères initiaux, on ne peut pas les reconvertir dans l'immédiat, ils ont besoin d'un break. Pour des raisons de santé souvent. On les prend chez nous pendant quelque temps puis on les revend à des prix très raisonnables. Aux gens de faire le travail de reconversion ensuite.** »



La reconversion effectuée permet à ces anciens chevaux de course, très souvent galopeurs, d'acquiescer de nouvelles aptitudes. Notamment pour pratiquer le saut d'obstacles. | DR/ÉCURIE SECONDE CHANCE

Les autres, ceux remplissant les critères de sélection (tempérament, adaptabilité, modèle, santé), sont donc concernés par le programme de reconversion sur place.

« **On agit sur trois points**, énumère Amélie Martin. **Le changement d'environnement : ici, ils passent quasiment tout leur temps au pré, pour se remettre en phase avec la nature. Le changement d'alimentation, avec le plus possible de fibres, car les objectifs sont différents des chevaux de course. Et le travail avec Pauline, qui leur apprend les bases de leur nouveau métier.** » Travail à pied puis sous la selle.

Le cap des 2 000 chevaux bientôt atteint

En moyenne, les chevaux restent un mois et demi. « **On ne les vend pas complètement prêts, on dégrossit, on amorce les mécanismes de leur nouvelle vie.** » Une nouvelle vie aux contours variés. Si la plupart sont destinés à devenir des chevaux polyvalents, d'autres seront amenés à faire davantage de spectacles ou de compétitions. Et, de ce côté-là, il y a déjà eu de belles réussites. *Ultramaille* s'est ainsi distingué en concours complet, disputant des épreuves internationales (15^e sur le 5 étoiles de Luhmühlen). Deux autres sont devenus champions d'Europe en horse-ball et en polocrosse.

Le concept plaît énormément. Soucieux de voir bien vieillir leurs futurs expensionnaires, les entraîneurs sont nombreux à solliciter l'Écurie Seconde Chance. Dont quelques-uns du milieu du trot. « **Malheureusement, on ne peut pas prendre tout le monde. Aujourd'hui, nous accueillons environ 250 chevaux par an.** » Le cap des 2 000 chevaux sera bientôt atteint.

Côté acheteurs, la demande est très forte également mais Sylvain et Amélie Martin sont très vigilants. Sur le niveau du cavalier et sur les conditions d'accueil du cheval. Avec une ultime exigence : avoir des nouvelles de leurs ex-pensionnaires au moins une fois par an. Quasi toujours réjouissantes.